

Paris, le 26 novembre 2020



Point Coronavirus n°60

Mardi 24 novembre 2020, le **Président de la République a détaillé les prochaines étapes de notre confinement en présentant un calendrier clair avec des objectifs précis**. Vous trouverez ci-après la synthèse des principales mesures à retenir :

Pour revoir l'intervention du Président de la République, cliquez ici : <https://youtu.be/iCOcSBK15G0>

Ces annonces ont été complétées et détaillées lors de la conférence de presse de Jean Castex du jeudi 26 novembre.

Pour revoir la conférence de presse du Premier Ministre, cliquez ici : <https://youtu.be/DI4ah5vqmTQ>

1. Étape 1 : Samedi 28 novembre 2020

La première étape suppose quelques changements :

- Le « confinement adapté » avec une attestation reste en vigueur (télétravail, pas de rassemblements familiaux et sociaux, réduction des déplacements non nécessaires).
- Les déplacements seront permis dans un rayon de 20 km et pendant 3 heures.
- Autorisation des activités extrascolaires en plein air.
- Autorisation d'ouverture des lieux de culte dans la limitation de 30 personnes – La jauge évoluera en fonction de la situation sanitaire.
- L'ensemble des commerces peut ouvrir en respectant un protocole sanitaire renforcé (port du masque, jauge maximale de 1 personne tous les 8 m² ...). Possibilité d'ouverture jusqu'à 21h et le dimanche (demande à faire en préfecture).
- Reprise des services à domicile dans le cadre d'un protocole sanitaire strict (jusqu'à 21h) y compris librairies, disquaire.
- Reprise des cours de conduite dans les auto-écoles et des visites immobilières.

2. Étape 2 : Mardi 15 décembre 2020

Si nous atteignons le cap de moins de 5 000 contaminations par jour, nous pourrions lancer la seconde étape de la levée du confinement :

- Plus d'autorisations obligatoires, les déplacements seront autorisés et retrouver sa famille sera possible. Cependant, il faudra tout de même limiter les déplacements inutiles.
- Sur l'ensemble du territoire : couvre-feu de 21h à 7h sauf le 24 et 31 décembre 2020 (interdiction de rassemblement sur la voie publique).
- Activités extrascolaires en salle autorisées.
- Réouverture des théâtres, cinémas, musées, des conservatoires et écoles de musiques (sauf cours de chant). Les spectacles devront se terminer à 21h (raison liée au couvre-feu), mais les spectateurs pourront rentrer sereinement chez eux ayant pour preuve leurs billets.
- Des contraintes fortes demeureront : interdiction des grands rassemblements, interdiction des fêtes en salle, fermeture des parcs d'attraction, bars, restaurants, discothèques. Des discussions sont en cours avec les professionnels du secteur, concernant une possible ouverture des casinos à cette date.

- Il sera possible de se rendre à la montagne lors des vacances scolaires mais l'ensemble des remontées mécaniques et équipements collectifs seront fermés.

“Pendant toute cette période, les français auront un rôle central pour notre réussite collective : les réunions privées doivent au maximum limiter le nombre d'adultes ensemble, et nous devons tous veiller à respecter les règles.” Emmanuel Macron (Allocution du 24 novembre 2020).

3. Étape 3 : mercredi 20 janvier 2021

Nouvelle et dernière étape, toujours si les indicateurs le permettent :

- Réouverture des salles de sports et des restaurants.
- Réouverture des lycées en classe complète.
- Reprise des cours à l'université fin janvier, début février – Le Premier Ministre doit rencontrer les acteurs de l'enseignement supérieur la semaine prochaine pour définir les adaptations à mettre en place.
- Un point sera fait tous les 15 jours pour décider de nouvelles mesures d'ouverture, ou si nous sommes dans l'obligation de revenir en arrière pour prévenir l'emballement de la propagation du virus.

Plus d'informations sur l'ensemble du calendrier et des mesures : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Dans tous les cas, nous devons tout faire pour éviter une troisième vague et une nouvelle propagation du virus. Pour cela nous avons 3 outils à notre disposition :

1. **Esprit de responsabilité :** Nous avons tous un rôle à jouer, faisons preuve de vigilance, lorsque nous retrouverons nos proches pendant les fêtes.
2. **Tester, alerter, protéger, soigner :**
 - a) **Tester :** Début janvier 2021 : aucun test ne devra mettre plus de 24h entre la demande de test et son résultat, PCR comme antigénique (utilisation massive notamment pour dépistage rapide en école et EHPAD).
 - b) **Alerter :** Il faut pouvoir casser les chaînes de contamination à la racine en identifiant le plus rapidement possible les cas contacts. L'application Tous Anti Covid est essentielle, à utiliser partout où nous nous rassemblons.
 - c) **Protéger :** Le Parlement doit prévoir les conditions pour s'assurer de l'isolement des personnes y compris de manière plus contraignante. Un débat démocratique doit avoir lieu. Les personnes à l'isolement seront accompagnées sur le plan sanitaire, matériel, psychologique... Cette nouvelle stratégie associera les maires et leurs services ainsi que les associations.
 - d) **Soigner :** Des progrès ont été faits par les soignants et nous devons continuer à améliorer la prise en charge.
3. **Le vaccin :** prévu début janvier prochain, une seconde génération de vaccins arrivera au printemps. Notre stratégie est très claire :
 - a) **Sécuriser le nombre de doses :** en collaboration avec l'Union Européenne, en achetant auprès des producteurs des doses qui seront réparties en fonction de la population de chaque État membre. Les premiers vaccins seront administrés dès leur validation par les autorités compétentes.
 - b) **Garantir la sécurité sanitaire :** un comité scientifique sera chargé du suivi de la vaccination, ainsi qu'un collectif citoyen pour associer plus largement la population, dans un cadre

totalelement transparent. L'idée est de partager à chaque étape toutes les informations : ce qu'on sait, ce qu'on ne sait pas. La vaccination ne sera pas obligatoire.

- c) **Organisation d'une campagne de vaccinations massives**– décembre 2020/début janvier 2021 pour les personnes les plus fragiles.

Le Gouvernement est en train de mettre en place avec les acteurs concernés, une stratégie nationale de soutien psychologique pour tous ceux qui auraient besoin de soins. Cette stratégie sera dévoilée prochainement.

4. Aide à l'activité économique

Dans le même temps, nous devons faire face à une crise économique et sociale sans précédent. Les mots : « *Quoi qu'il en coûte* », n'ont pas été que des paroles, mais des actes et une réalité.

Bien entendu, les aides déjà existantes, fonds de solidarité, PGE et chômage partiel entre autres perdurent. **Plus d'informations sur l'ensemble de ces aides en cliquant ici** : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

Néanmoins, le Gouvernement et le Premier Ministre complètent ces aides par les dispositifs suivants :

- **Aide à 4 millions de familles et 1,3 millions de jeunes :**
 - 150€ seront versés la semaine prochaine aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS, aux étudiants boursiers, aux jeunes de -25 ans bénéficiaires des allocations logements.
 - 100€ par enfants seront versés aux familles bénéficiant des APL. **Plus d'informations sur cette aide exceptionnelle** : <http://www.caf.fr/allocataires/actualites/2020/rsa-apl-une-nouvelle-aide-exceptionnelle-de-solidarite>
- **Renforcement des aides aux entreprises en décalant les échéances du PGE, nouvelles exonérations de charges, augmentation du Fonds de solidarité à 10 000€.**
- **Tous les établissements fermés administrativement se verront verser 20% de leur chiffre d'affaires de l'année 2019** (dans la limite de 100 000 €) si cette option est préférable aux 10 000€ du Fonds de solidarité.
- Mise en place d'une **aide exceptionnelle de 900€ par mois, pour les 4 prochains mois, pour les saisonniers et intermittents** – environ 300 000 personnes sont éligibles à cette aide. Dans le même temps, prolongation de leurs droits des demandeurs d'emploi pour ceux arrivant en fin de droits en novembre et décembre 2020.
- **Lancement de la plateforme 1 jeune 1 solution** pour tous les saisonniers, les extras, les précaires qui n'ont plus d'engagement, les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi étudiant ou de 1^{er} emploi et les étudiants qui cherchent un stage, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Dans le même temps, **mise en place d'un soutien financier sur mesure jusqu'à 500 euros par mois pour les jeunes sans ressources et d'un soutien individualisé : la garantie jeune**. Retrouvez cette plateforme et toutes les informations, en cliquant ici : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>
- **Doublement du budget du Crous pour les aides financières d'urgences**. Le Crous pourra aussi créer **20 000 contrats étudiants** pour les étudiants décrocheurs (**CDD de 4 mois et de 10h/semaine**).

5. Situation Sanitaire en région PACA

Retrouvez les points de situation quotidien de l'ARS : <https://www.paca.ars.sante.fr/nos-points-de-situation-covid-19>

6. Informations et soutien par téléphone

Depuis le lundi 2 novembre 2020, un numéro spécial d'information sur les mesures d'urgences pour les entreprises en difficulté est effectif : le **0 806 000 245**.

Il est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures puis de 13 à 16 heures.

Plus d'infos sur ce numéro d'aide aux entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/numero-special-information-mesures-urgences-entreprises-associations-difficulte>

Afin d'apporter une 1^{ère} écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse en raison de la crise de la Covid-19, le numéro vert, **0 805 655 050**, est accessible 7 jours sur 7 de 8 à 20 heures : <https://www.economie.gouv.fr/prolongation-cellule-ecoute-soutien-psychologique-chefs-entreprise#>

7. Quelques liens utiles

Retrouvez toutes les attestations sur le lien suivant : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager>

- Numéro vert : infos sur le Coronavirus COVID-19, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.
- Téléchargez l'application TousAntiCovid pour vous protéger et protéger les autres :
 - <https://apps.apple.com/app/id1511279125>
 - <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.gouv.android.stopcovid>

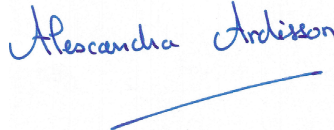
“Pour les semaines à venir nous devons chacune, chacun, à la Nation, l'esprit de responsabilité. Nous nous devons les uns aux autres aussi beaucoup de bienveillance. Alors nous pourrons inventer un nouvel avenir Français. Nous serons, ensemble, une nouvelle fois au rendez-vous des défis. Aujourd'hui nous tenons ensemble, demain nous vaincrons ensemble.” Emmanuel Macron (Allocution du 24 novembre 2020).

« Le retour à la vie normale, n'est pas pour tout de suite. Plus que jamais, le courage et la solidarité nous aideront à franchir l'épreuve que nous traversons ». Jean Castex (Conférence de presse du 26 novembre 2020).

Cliquez ici pour retrouver tous mes précédents bulletins d'informations : <http://www.alexandra-valetta-ardisson.fr/coronavirus/>.

Je reste à vos côtés, avec mon équipe parlementaire, pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Alexandra VALETTA-ARDISSON